



Formation des intervenant·e·s « Education des enfants et des jeunes au(x) droit(s) »





Points de vigilance

1. Préparation de l'intervention

- Durant l'étape de préparation, l'intervenant devra se demander notamment :
 - Quel est l'objectif de l'intervention ?
 - Quelle expérience des enfants a conduit à la demande de l'intervention ?
 - De quel temps elle/il dispose pour l'intervention afin d'adapter son animation ?
- Pour rappel, pensez :
 - à faire préciser la demande ;
 - à vous renseigner sur le public : le nombre d'enfants concernés, leur âge ou leur niveau scolaire, etc.
- Prévoir son matériel personnel, ainsi que tous les documents qui vous seront utiles. Préparez les documents à remettre éventuellement aux enfants et aux jeunes à la fin de l'intervention.
- S'assurer de la présence dans les locaux de l'intervention du matériel prévu dont vous aurez besoin : tableau, paperboard, feutres, ordinateur, vidéoprojecteur, etc.
- S'assurer que vous savez utiliser le matériel mis à sa disposition par le demandeur de l'intervention.
- S'assurer de la compatibilité de votre matériel (clé USB) avec les versions des logiciels mis à disposition par le demandeur de l'intervention.





Points de vigilance



2. Quelques points de vigilance

- Développer une écoute active. Il s'agit notamment de reformuler, de confirmer ce qu'on a entendu.... d'avoir de la bienveillance envers les enfants. Cette attitude présente l'avantage de valoriser les enfants/les enfants et donc de les amener à s'intéresser à votre discours.
- Eviter l'illusion d'évidence qui consiste à se persuader que ce que l'on dit est compris ou compréhensible pour tous les enfants/les jeunes. D'où la nécessité d'adapter son discours en fonction de l'âge et du niveau des enfants et des jeunes.
- Bien occuper l'espace. Dans la mesure du possible, éviter la position assise durant toute l'intervention. Préférer plutôt la circulation dans l'espace, ce qui favorise l'interaction avec les enfants/les jeunes.
- Veiller au confort des enfants/des jeunes en faisant notamment attention aux enfants handicapés s'il y en a parmi le public. Se renseigner avant l'intervention s'il y a parmi les enfants un ou plusieurs enfants handicapés, ce qui vous permettra éventuellement d'adapter les activités à proposer (lors de votre intervention), ainsi que le type de technique d'animation à utiliser...
- L'intervenant-e est responsable des enfants/des jeunes durant l'intervention. Veiller donc à leur sécurité. Toujours s'assurer de la présence d'un adulte de l'établissement scolaire (enseignant, CPE...) ou du centre de loisirs (animateur ou autre personnel...) pendant toute la durée de l'intervention.
- Rester neutre. L'intervenant-e doit en toute circonstance veiller à ne pas exprimer ses convictions religieuses, politiques... Les interventions **doivent avoir le droit comme seul cadre.**



Points de vigilance

2. Quelques points de vigilance

- Respecter la règle de **confidentialité des propos tenus par les enfants et les jeunes** lors de l'intervention.
- **Dans le cas où l'intervenant·e se voit confier des informations confidentielles mettant en danger ou susceptibles de mettre en danger un enfant ou un jeune :**
 - ✓ **Ne pas essayer de traiter** la situation en conseillant l'enfant ou le jeune à entreprendre une quelconque démarche ;
 - ✓ **Signaler le cas** à l'enseignant, au CPE, à l'infirmier ou l'infirmière scolaire, au chef d'établissement, au directeur du centre de loisirs...
 - ✓ **Se renseigner** ou **orienter** vers le **119**, le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (24h/24 – 7 j/7).
- Enfin, penser toujours à l'imprévu... Prévoir donc des exercices alternatifs et des questions formulées autrement si l'animation que vous avez préparée ne peut être mise en œuvre pour une quelconque raison...
Prévoir un plan B.



Points de vigilance

3. Que faire face à un enfant réticent ?

- Cherchez avant tout à comprendre les raisons pour lesquelles l'enfant est réticent : il se peut que le sujet le rend mal à l'aise pour une quelconque raison.
- Permettez-lui, s'il le souhaite, d'exprimer son point de vue, en rappelant que tous les points de vue sont légitimes.

